

encore. Nous aurons alors tout ce qu'il faut pour assurer notre croissance.

[Français]

Là encore les industries à base de produits forestiers au Canada ainsi que nos efforts en matière de sylviculture fourniront de l'emploi à des milliers de jeunes au cours de notre mandat. Peu de programmes de création d'emplois sont aussi valables et aussi productifs que ceux qui donneront de l'emploi à nos jeunes pour planter et gérer nos forêts.

[Traduction]

Peu de programmes de création d'emplois sont aussi utiles et aussi efficaces que ceux qui embauchent des jeunes pour reboiser et administrer nos forêts. Tout secteur d'activité touché par des changements aussi fondamentaux est l'endroit idéal pour un entrepreneur imaginatif qui veut prendre un créneau dans un nouveau marché.

Le discours du trône a aussi longuement parlé de justice sociale. Et la justice sociale ne saurait se passer de prospérité économique. L'exploitation systématique des richesses naturelles de terres indiennes offre l'occasion aux autochtones de fonder une industrie autonome et de créer de l'emploi dans les réserves fédérales.

Un grand nombre de spécialistes estiment qu'il est possible avec des investissements relativement modestes d'entretenir et d'accroître les réserves forestières du Canada. Si on réinvestissait seulement le quart des recettes fiscales produites annuellement par le secteur forestier pour le reboisement, la gestion et la protection de nos forêts, nous serions en mesure de profiter des nouveaux débouchés qu'entrevoient des organismes canadiens et internationaux. Mais pour consentir à ces investissements, les Canadiens doivent en comprendre l'importance. Ils doivent considérer qu'il s'agit d'un secteur essentiel, tout comme les transports, l'éducation et la santé, au maintien de notre niveau de vie.

Le gouvernement libéral a abandonné à leur sort les industries primaires, plus particulièrement le secteur forestier, sous prétexte que ce secteur était de compétence provinciale. Ce qui n'est pas le cas, monsieur le Président. C'est une question dont l'importance juridique, morale et économique est partagée. Le gouvernement justifiait son apathie en disant: «Les provinces ne nous laisseront pas intervenir dans ce domaine». C'est absurde. Moi qui siégeais de l'autre côté il y a quelques mois encore, monsieur le Président, je vous dis que les provinces ne s'opposent pas à l'activité fédérale en matière de forêts; elles la souhaitent. Elles ne s'y sont jamais opposées. Mais ce qu'elles rejettent et ce à quoi elles s'opposent à bon droit, c'est la vieille attitude fédérale selon laquelle Ottawa prend toutes les décisions et s'attribue tous les mérites.

Dans le discours du trône il est longuement question des succès canadiens sur la scène internationale. En ma qualité de ministre d'État chargé des forêts, rien ne saurait m'intéresser davantage et je suis certain que c'est le cas pour les citoyens de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick et d'autres régions exportatrices de produits du bois.

Le Canada est un pays exportateur. Notre plus gros volume d'exportation est celui des produits forestiers, qui rapporte plus de devises étrangères que le pétrole, le minerai, le poisson et les denrées agricoles réunis. Tels sont les principaux enjeux de l'économie canadienne: protéger notre accès à ces marchés, découvrir de nouveaux débouchés et s'adapter aux nouvelles

demandes des consommateurs. Le gouvernement fédéral aura un rôle à jouer pour relever ces défis.

Le discours du trône n'est pas une simple liste de promesses précises; c'est une déclaration d'intention générale et d'engagements théoriques à prendre des mesures. Dans le cadre de notre mandat, nous proposerons des lois et des programmes en vue d'honorer les promesses faites par notre parti durant la dernière campagne électorale, tant que les maigres ressources du gouvernement fédéral dureront. Plus important encore, nous veillerons à ce que les principaux thèmes de ce discours du trône: justice sociale, collaboration et rayonnement international, se reflètent continuellement dans la vie canadienne.

En tant que ministre du gouvernement actuel, j'attends les prochaines années avec impatience. En tant que ministre responsable des forêts, je prévois une période où les enjeux seront nombreux, mais où les récompenses et les satisfactions auront également leur place. En tant que représentant de Saint-Jean, je considère le discours du trône comme la première initiative d'un gouvernement qui va rendre de grands services à ma ville, à ma province et à mon pays.

M. Fulton: Monsieur le Président, je tiens à féliciter le ministre pour sa nomination au ministère d'État chargé des forêts. Je voudrais lui poser quelques questions qui découlent de ce qu'il vient de dire et de qui s'est passé durant la campagne électorale. Voici ce qu'on peut lire à la page 48 du manuel de campagne du parti conservateur:

• (1240)

Nous créerons un nouveau ministère des forêts au niveau fédéral.

Cette initiative n'a pas encore été prise. Il y avait également quelques remarques intéressantes dans ce manuel, selon lesquelles nous devons au gouvernement libéral une décennie de négligence qui nous avait menés aux limites de la catastrophe nationale.

Durant la campagne, j'ai constaté non sans intérêt que les conservateurs appuyaient leur campagne, dans ma province, sur la promesse d'un programme quinquennal de sauvetage au budget de 1.2 milliard de dollars. Je voudrais savoir si cette promesse avait quelque fondement et si le nouveau ministre approuve ce projet. Les conservateurs ont également promis que le gouvernement fédéral remettrait 300 millions de dollars par an à la Colombie-Britannique au titre de l'exploitation forestière. Ce montant correspond aux conclusions auxquelles en est arrivée la Faculté des sciences forestières de l'Université de la Colombie-Britannique, selon lesquelles ce montant est nécessaire pour parfaire les programmes de reboisement de cette province, ce qui représente plusieurs millions d'hectares. L'Université de la Colombie-Britannique a estimé qu'il en coûterait 660 millions de dollars par an au cours des cinq prochaines années pour améliorer les terres insuffisamment reboisées en Colombie-Britannique.

Comme le ministre le sait, le premier ministre de la Colombie-Britannique n'a offert que 60 millions par an aux termes de l'accord entre le Canada et la Colombie-Britannique au sujet du reboisement. Cet accord ne porterait aucunement sur les terres insuffisamment reboisées. On effleure à peine la lutte contre les insectes et contre les incendies et les autres programmes indispensables chaque année. Je voudrais que le ministre parle de ce qui se passe en Colombie-Britannique.